

## TERMES DE REFERENCE

### AQUISITION DE KIT DE DEVELOPPEMENT ET MODULES DE PAIEMENT EN LIGNE GIM-UEMOA



## 1. PRESENTATION DU GIM-UEMOA

### 1.1. Présentation générale

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est une zone intégrée regroupant les Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Elle présente les caractéristiques essentielles ci-après :

- environ 100 millions d'habitants ;
- une centaine de banques, établissements financiers et postaux ;
- un Institut d'émission commun aux huit Etats, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- une monnaie unique, une même langue et une politique commune monétaire et de crédit.

Ces spécificités constituent un atout considérable pour le développement de la monétique dans la région.

La BCEAO a ainsi initié un important projet de modernisation des systèmes et moyens de paiement dont l'un des volets principaux est la mise en place d'un système interbancaire de paiement et de retrait par carte au sein des huit Etats membres.

Dans le cadre de ce volet pour lequel la BCEAO joue un rôle fédérateur, la mise en place dudit système a été assurée par le GIM-UEMOA pour le compte de ses membres.

En initiant le projet monétique interbancaire, les banques, établissements financiers et postaux et institutions de micro finance membres du GIM-UEMOA, parties prenantes au système interbancaire, se sont fixé les objectifs ci-après :

- développer de manière efficace des moyens modernes de paiement, afin d'augmenter leur productivité interne, d'apporter de nouveaux services à la clientèle, et de promouvoir l'utilisation des moyens de paiement modernes ;
- mettre en commun les moyens nécessaires pour le traitement des opérations monétiques, et ainsi éviter la multiplication des investissements, aussi bien humains que matériels ;
- réaliser en commun ou partager la charge des investissements, particulièrement coûteux en monétique.

Le GIM-UEMOA a été constitué en février 2003, sous forme de Groupement d'Intérêt Economique.

Toutefois, afin de faire face aux changements importants intervenus dans l'écosystème de la monétique, aux innovations technologiques et à l'évolution du contexte économique, social et sociétal de la zone UEMOA, les instances du GIM-UEMOA ont décidé de le doter d'une forme juridique plus appropriée, pour lui permettre de poursuivre sa mission. Ainsi, depuis le 23 décembre 2016, le GIM-UEMOA est devenu une société anonyme.

A ce jour, le GIM-UEMOA regroupe plus d'une centaine d'actionnaires et assure les missions ci-après :

- promouvoir les systèmes et moyens de paiement électroniques auprès des secteurs bancaire et financier, des administrations et des populations de l'UEMOA ;
- assurer de manière efficiente la gestion du système monétique interbancaire ;
- assurer l'interopérabilité, la compensation et la sécurité des transactions électroniques entre les acteurs ;
- garantir l'application des règles opérationnelles conformes aux principes de gouvernance et de régulation de la monétique régionale, édictés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- assurer une veille technologique et réglementaire efficace, ainsi qu'une conformité aux normes régionales et internationales.

Le GIM-UEMOA mène deux activités principales à savoir :

- Le *Switching* qui assure l'interopérabilité des transactions électroniques de tous les acteurs du marché (routage, compensation des transactions par carte et mobile, e-commerce, transfert d'argent, etc.)
- Le *Processing* à travers l'infogérance et le traitement technique par délégation des produits et services électroniques. Le *Processing* regroupe plusieurs domaines d'activité stratégique au titre desquels les services d'acceptation, la sécurité, les paiements composites, les services de dématérialisation, la centralisation des flux, la monétisation du cash et le paiement en mobilité.

## 1.2. Organes du GIM-UEMOA

Les principaux organes décisionnels et consultatifs du GIM-UEMOA sont :

### Organes de décision

- ✓ **Assemblée Générale**
- ✓ **Conseil d'Administration**

### Organes consultatifs

- ✓ **Comité d'Audit**
- ✓ **Comité des Experts**

## 2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU BESOIN

Le GIM-UEMOA, leader des transactions électroniques dans la zone ouest africaine, met à la disposition des entreprises de la zone faisant du commerce sur internet, une solution sûre et sécurisée appelée PowerCard-ecommerce.

Afin de faciliter l'intégration des services offerts par PowerCard-ecommerce, le GIM-UEMOA souhaite mettre en place un environnement de développement autour de la solution.

A terme, la mise en place de cet environnement de développement permettra de faciliter l'exploitation des services proposés et au besoin l'extension de ces derniers pour de nouvelles utilisations.

## 3. DESCRIPTION DE LA SOLUTION ATTENDUE

### 3.1. Objet de la consultation

Pour permettre à tous les commerçants d'intégrer aisément sa solution de paiement Powercard-ecommerce quel que soit le langage de programmation de leurs sites internet, le GIM-UEMOA souhaite mettre en place un environnement de développement homogène respectant les normes en vigueur et couvrant donc les technologies de développements les plus utilisées au monde. L'objectif principal est la fourniture de modules de paiement compatibles avec les CMS (Content Management System) et langages de programmations (PHP, JavaScript, Python, etc.). Le système devra être homogène et capable d'interagir conformément aux spécifications des documents d'intégration et des web services exposés par la solution du Powercard-ecommerce du GIM-UEMOA.

### 3.2. Lieu d'exécution de la prestation

Le Lieu de la mission est le siège du GIM-UEMOA à Dakar.

### 3.3. Critères d'éligibilité

1/ Les modules proposées devront respecter les normes de développement et les bonnes pratiques recommandées par les éditeurs et le W3C.

2/ Les guides d'utilisations et documents de conception et d'implémentation de la solution doivent être fournis au format PDF en français et en anglais.

3/ La mise à disposition d'attestations de bonne fin d'exécution pour des missions similaires. Le GIM UEMOA se réserve le droit de contrôler ces références par les moyens qui lui sembleront adéquats. Les références citées devront être accompagnées des attestations de bonne fin d'exécution.

4/ La solution devra être fournie avec son code source puis avec au moins une année de garantie couvrant la maintenance corrective ainsi que les mises à jour.

### 3.4. Volet 1 : Prestations attendues du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit proposer une méthodologie d'accompagnement au GIM-UEMOA ayant pour objectif de rendre opérationnels les modules d'intégration de la solution Powercard-ecommerce. Cet accompagnement doit inclure à minima, les points suivants :

- un plan projet d'intégration et de déploiement du Kit de développement proposé ;
- les modalités de prise en charge par le soumissionnaire du déploiement du ou des logiciels proposés, en incluant la configuration technique et le paramétrage fonctionnel ;
- la fourniture d'un support efficient après la mise en production des modules proposés (période de garantie et de maintenance) ;
- la proposition des SLA sur la disponibilité des équipes support.

### 3.5. Volet 2 : Kit de développement et modules de paiement

La couverture fonctionnelle attendue concerne la fourniture de SDK et de modules de paiement sur la base des documents d'intégration et web services disponibles sur la plateforme Powercard-ecommerce.

### ❖ Principes fondamentaux

La prestation devra couvrir la mise en place de kit de développement autour de la solution Powercard-ecommerce. Ceci devra passer d'une part, par la fourniture de kits compatibles avec la plupart des langages de programmations (PHP, JavaScript, Python, etc.) et de modules de paiement compatible avec la plupart des CMS (Wordpress, Prestashop, Drupal, Joomla, etc.) existants, d'autre part.

Le Kit de développement devra couvrir à minima les services offerts par la solution Powercard-ecommerce à savoir:

- Paiement standard ;
- Paiement N-fois ;
- Paiement récurrent (abonnements).

Les modules devront permettre sans en être limités, les fonctionnalités ci-dessous :

- Redirection vers le Host Payment Page du GIM-UEMOA ;
- Page d'administration pour le commerce ;
- Paiement standard / Paiement récurrent ;

Toute option complémentaire jugée pertinente et non citée ci-dessus.

### 3.6. Profil du soumissionnaire et des intervenants

Pour la présente consultation, il est fait appel à des Consultants spécialisés dans le développement d'applications et des modules pour CMS.

Une bonne connaissance, des méthodes de paiement et des transactions financières électroniques s'avère nécessaire.

Le soumissionnaire est tenu de fournir les pièces administratives requises.

La langue de travail du GIM-UEMOA étant le français, tout soumissionnaire devra s'y conformer.

### 3.7. Méthodologie

La méthodologie proposée par le soumissionnaire devra tenir compte de la spécificité du domaine d'intervention du GIM-UEMOA.

## 4. LIVRABLES ATTENDUS DES SOUMISSIONNAIRES

Dans le cadre de son intervention, le soumissionnaire retenu devra livrer au GIM-UEMOA :

- un plan projet détaillant la méthodologie de mise en œuvre ainsi qu'un planning d'exécution. Pour chaque phase, devront être précisés les objectifs, prérequis, les modalités de mise en œuvre, la durée et les charges en jours-hommes associées ;
- une solution déployée, configurée et complètement opérationnelle ;
- les spécifications fonctionnelles détaillées de la solution ou des outils déployés ;

- un plan d'accompagnement au changement incluant la documentation technique de la solution, ainsi que les guides utilisateurs et modes opératoires ;
- les guides d'utilisation et documents de conception et d'implémentations de la solution doivent être fournis au format PDF et en français et anglais ;
- les modules Wordpress, Joomla, Prestashop, Drupal, etc. et les kits de développement ;
- la solution devra être fournie avec ses codes sources puis avec au moins une année de garantie couvrant la maintenance corrective ainsi que les mises à jour.

## 5. PREPARATION ET PRESENTATION DE LA SOUMISSION

### 5.1. Préparation de la soumission

Pour la préparation de sa soumission et pour toutes informations complémentaires, le Consultant peut s'adresser au GIM-UEMOA joignable aux contacts ci-après :

### Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA)

Adresse : Lot P10, Ouest Foire, Route de l'ancien Aéroport – Face Cité BCEAO

Boîte Postale : 8853 Dakar Yoff (Sénégal)

Tél. : (221) 33 869 9595– Fax : (221) 33 820 54 65

E-mail : [gim-uemoa@gim-uemoa.org](mailto:gim-uemoa@gim-uemoa.org) ; Site internet : [www.gim-uemoa.org](http://www.gim-uemoa.org)

### 5.2. Présentation de la soumission

Pour la soumission de son offre, le soumissionnaire fournira dans trois enveloppes séparées une offre technique, une offre financière et un avant-projet de contrat :

- ✓ **L'offre technique** comprendra une note de compréhension des termes de référence, un plan projet (incluant l'approche méthodologique et le planning de mise en œuvre, les prérequis de chaque phase, l'organisation projet, un programme détaillé de transfert de connaissances aux équipes du GIM-UEMOA, ...), le détail de la couverture fonctionnelle des modules. Une présentation détaillée des modules doit être également jointe à l'offre technique.

Elle doit être sur support papier **en cinq exemplaires** et sur une clé de stockage (USB) de données au format PDF. L'enveloppe portera la mention « Offre technique ».

#### Note :

- Les références citées devront être accompagnées des attestations de bonne fin d'exécution précisant la nature exacte de la mission, le périmètre fonctionnel couvert, la durée et éventuellement le montant du marché.
- Les CV des membres de l'équipe affectée au projet, devront être accompagnés, pour chaque mission similaire réalisée, d'une fiche synthétique indiquant entre autres l'objet, la durée et le rôle de l'intervenant dans ladite mission.

- ✓ **L'offre financière** donnera le coût total de la fourniture et du déploiement de la solution, libellé en francs CFA en HT et TTC. Elle doit être sur support papier en **cinq exemplaires** et sur une clé de stockage (USB) de données en format PDF. L'enveloppe portera la mention « Offre financière ».

Les variations maximales de prix en cas d'augmentation ou de réduction du volume des travaux ne peuvent dépasser 30% du montant du marché initial.

- ✓ **L'avant-projet de contrat** devra être sur support papier en **deux exemplaires** et sur une clé de stockage de données (USB) en format Word. L'enveloppe portera la mention « Avant-projet de contrat ». Il devra être scindé en deux volets : un premier volet pour la mise en service de la solution et un second volet concernant le support après mise en production.

*[Il est porté à la connaissance des soumissionnaires relativement au contrat, que les avant-projets de contrat sous forme de Conditions générales, habituellement considérées par les soumissionnaires comme non modifiables, feront l'objet de modification si les circonstances l'exigent afin d'une part, de prendre en compte l'expression des besoins du GIM-UEMOA telle que déclinée dans les présents termes de référence et d'autre part, de préserver les intérêts de l'Institution].*

*[Il est également porté à la connaissance des soumissionnaires que le GIM-UEMOA se réserve le droit de déterminer à sa seule discrétion, le mode de règlement des litiges (voie judiciaire ou arbitrage).*

*En cas de choix de la voie judiciaire, le litige sera soumis aux juridictions compétentes du Sénégal.*

*Dans l'hypothèse où l'arbitrage est retenu, le litige est impérativement soumis à la chambre de conciliation et d'arbitrage de Dakar à défaut d'un accord amiable.*

*L'arbitrage se fait à Dakar, et se déroule en langue française.*

*Les frais de l'arbitrage sont à la charge de la partie perdante.*

*Le contrat est impérativement régi par la loi sénégalaise. Aucune dérogation ne sera admise.]*

- ✓ **Le justificatif de régularité fiscale**

Les soumissionnaires devront justifier de leur régularité du point de vue fiscal, et mettre à la disposition du GIM-UEMOA les attestations y afférentes. Ces justificatifs doivent être insérés dans l'enveloppe de l'offre technique. Tout autre document attestant de leur régularité vis-à-vis des Administrations Publiques peut leur être réclamé à tout moment.

Les trois enveloppes seront insérées dans une grande enveloppe portant les mentions suivantes :

**[Offre pour « Mise en place kit de développement et modules de paiement en ligne pour le GIM-UEMOA - A n'ouvrir qu'en séance d'Ouverture de plis]**

Et adressée à :

**Monsieur le Directeur Général du GIM-UEMOA  
Lot P10, Ouest Foire, Route de l'ancien Aéroport – Face Cité BCEAO  
Boîte Postale : 8853 Dakar Yoff (Sénégal)**

Cette grande enveloppe ne devra comporter aucun marquage extérieur permettant de reconnaître le soumissionnaire.

### 5.3. Variantes

Les soumissionnaires sont autorisés à proposer, en sus de l'offre de base définie dans les présents termes de référence, une offre alternative.

Les soumissionnaires devront, le cas échéant, constituer deux dossiers distincts portant respectivement les mentions « Offre de base » et « Variante » en sus des exigences prévues à l'article 5.2 ci-dessus.

Pour l'évaluation des offres, il sera procédé au classement séparé des offres de base et des variantes puis à la détermination de l'offre la plus avantageuse entre la meilleure offre de base et la meilleure variante.

### 5.4. Validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de soixante (60) jours.

### 5.5. Conditions financières

Le prix définitif ainsi que les conditions de paiement des prestations seront discutées d'accord parties.

Toutefois, il est porté à la connaissance des soumissionnaires que les paiements seront fractionnés et ne seront effectués que suite à la validation de chaque livrable conformément au calendrier de réalisation de l'étude.

Dans l'hypothèse où une avance de démarrage est sollicitée par le soumissionnaire retenu, celle-ci ne pourra excéder trente pour cent (30%) du montant total du marché.

L'avance de démarrage devra être couverte à cent pour cent (100%) par une lettre de garantie délivrée par un établissement de crédit agréé par la BCEAO, si le titulaire est une personne morale, ou une caution, si le titulaire est une personne physique.

La durée de validité de cette garantie ou caution devra être systématiquement prorogée à son expiration, en cas de non-exécution du marché à hauteur du montant versé au titre de l'avance.

### 5.6. Délai et lieu de dépôt

Les offres devront être déposées au GIM-UEMOA ou envoyées à :

**Monsieur le Directeur Général du GIM-UEMOA**

**Lot P10, Ouest Foire, Route de l'Aéroport – Face Cité BCEAO**

**Boîte Postale : 8853 Dakar Yoff (Sénégal)**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **20 juillet 2020 à 16 heures 00 TU**. Toute offre parvenue après la date limite indiquée sera considérée comme irrecevable.

Tout candidat, désireux d'obtenir des informations complémentaires sur les termes de référence, peut en faire la demande par écrit à l'adresse indiquée à l'alinéa 1<sup>er</sup> ci-dessus.

Une réponse écrite sera communiquée aux candidats pour les demandes d'informations complémentaires jugées pertinentes par le GIM-UEMOA.

Le GIM-UEMOA se réserve le droit de modifier le dossier d'appel à concurrence par voie d'additifs, à son initiative ou en réponse à une demande d'information complémentaire formulée par un candidat. La modification du dossier d'appel à concurrence peut donner lieu à une prolongation de la date limite de dépôt des offres. Les obligations des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initialement arrêtée seront régis par la nouvelle date limite.

## 6. MODALITES DE SELECTION

Un soumissionnaire sera choisi par une commission qui statuera suivant les règles ci-dessous.

L'offre technique est évaluée sur cent 100 points, avec une pondération de 70%.

La grille de notation qui sera appliquée pour évaluer les offres techniques est la suivante :

<b>Grille de notation des offres techniques</b>	
Présentation globale de l'offre	5
Qualité et exhaustivité du plan projet (méthodologie, planning, organisation, ...)	15
Couverture des exigences techniques et fonctionnelles	50
Qualifications et expériences des intervenants sur des projets similaires	15
Références du soumissionnaire sur des projets similaires	15
<b>Total</b>	<b>100</b>

**NB** : Ne sont prises en compte que les expériences sur des missions similaires.

L'examen des offres financières est conditionné par l'obtention d'une note minimale de 70/100 relativement à l'offre technique.

Pour l'évaluation financière, l'offre financière de la soumission qualifiée ayant le coût forfaitaire le moins élevé aura la note de cent (100) points.

Les autres offres recevront « Ni points », calculés suivant la formule ci-après :

**Ni** =  $100 \times \text{So/Si}$  dans laquelle :

- **Ni** = le nombre de points à attribuer à l'offre évaluée ;
- **So** = le montant de l'offre financière la plus basse ;
- **Si** = le montant de l'offre financière évaluée.

Le soumissionnaire qui sera retenu, sera celui qui aura obtenu la note totale la plus élevée.

Une notification de sélection ou de non sélection est envoyée à chaque soumissionnaire à l'issue de l'évaluation des offres. Le GIM-UEMOA n'est pas tenu de se justifier sur les raisons de la non sélection d'un candidat.

Les documents des soumissionnaires non sélectionnés ne sont pas restitués. Toutefois, le GIM-UEMOA s'engage à ne pas les divulguer.

Il est ainsi porté à la connaissance des soumissionnaires que le GIM-UEMOA se réserve le droit de recueillir des informations sur le fournisseur sur la base d'un questionnaire élaboré à cet effet.

Le GIM-UEMOA se réserve également le droit d'ajourner la présente mission si les circonstances l'exigent, sans être tenu de faire connaître les motifs de sa décision.

Il est à noter que seules les attestations de bonne fin d'exécution produites seront prises en compte lors de l'évaluation des offres.

Il est également porté à la connaissance des soumissionnaires qu'en cas d'attribution du marché, le soumissionnaire retenu devra maintenir l'équipe des intervenants proposée lors de l'appel d'offres ou à défaut une équipe équivalente si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, toute modification devra être acceptée par le GIM-UEMOA.

## 7. CONTROLE

Le fournisseur sélectionné sera soumis à une procédure d'évaluation si le type de prestation fournie fait partie du domaine d'application de la procédure d'évaluation des fournisseurs en vigueur au niveau du GIM-UEMOA.

Le GIM-UEMOA se réserve également le droit de procéder à des vérifications ou audits si nécessaire chez le fournisseur.

## 7. CONFIDENTIALITE

Les soumissionnaires sont tenus de respecter la confidentialité de l'ensemble des informations communiquées.

A ce titre, ils s'engagent à :

- garder confidentiel tous documents ou informations, de quelque nature qu'ils soient, qui leur ont été communiqués par le GIM-UEMOA ou dont ils ont eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de la réalisation des prestations ;
- utiliser ces documents et informations aux seules fins d'exécution des prestations, à l'exclusion de toute autre utilisation, même partielle. En conséquence, même après la fin de la prestation, ils ne peuvent les communiquer à des tiers ou les exploiter dans leurs relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du GIM-UEMOA ;
- restituer sans délai ou sur simple demande du GIM-UEMOA, tout document jugé confidentiel.

FIN DU DOCUMENT